



# PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cycle spécialisé

# Manager sûreté 2023



Ce cycle se déroulera en présentiel dans sa totalité sauf motif impérieux  
lié aux contraintes sanitaires.

## CONTEXTE

Pour faire face à la multiplication des menaces et risques sociaux, économiques et juridiques ainsi que des actes de malveillances dans un environnement complexe et instable, les entreprises doivent impérativement se protéger en développant une stratégie de sécurité-sûreté coïncidant avec leur stratégie globale.

L'ampleur et la diversité des menaces malveillantes complexifient la performance économique des entreprises. Dans un contexte de quasi crise permanente, particulièrement anxiogène, la gestion des risques de sûreté soutenue par la maîtrise de l'information stratégique constitue une priorité pour tout dirigeant. La mise en cohérence avec la stratégie globale de l'organisme concernée n'est désormais plus une option : elle s'inscrit comme un vecteur de compétitivité.

Partenaires depuis 2011, l'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur (IHEMI) et le Club des directeurs de sécurité et de sûreté des entreprises (CDSE), ont souhaité mutualiser leurs expériences en matière de protection des actifs sensibles. L'enjeu consiste à promouvoir les rôles et responsabilités du manager sécurité - sûreté dans leur environnement en leur transmettant les clés de compréhension et d'analyse nécessaires à l'exercice de la fonction.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Géré par le Département intelligence et sécurité économiques de l'IHEMI, ce cycle a pour objectif de délivrer aux stagiaires les principaux savoirs et savoir-faire leur permettant :

1. D'élaborer et mettre en œuvre une gouvernance et une politique de sûreté préventive fondée sur les principes de management des risques humains, cyber et physiques, alignée sur la stratégie de l'organisme.
2. De concevoir et implémenter une gouvernance et un plan de sécurité-sûreté intégré au système de management de l'organisme.
3. D'appréhender et mettre en cohérence les activités du manager sûreté avec la continuité d'activité, la gestion de crise et la résilience.



Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur  
École militaire - Case n°39  
1 place Joffre - 75700 Paris 07 SP

Contact: département Intelligence et Sécurité économiques

Tél: +33 (0)6 47 47 27 72

Site internet: [www.ihemi.fr](http://www.ihemi.fr)

Courriel: [securite-economique-ihemi@interieur.gouv.fr](mailto:securite-economique-ihemi@interieur.gouv.fr)

## PUBLICS DE RÉFÉRENCE

Cette formation est ouverte à toute personne justifiant d'une expérience professionnelle (exercice d'une activité professionnelle, salariée, non salariée ou bénévole) d'une durée totale cumulée de trois ans dans les métiers de la sécurité, de la sûreté et de l'intelligence économique.

Les Bénéficiaires du cycle spécialisé Manager sûreté sont sélectionnés sur dossier parmi :

- Les responsables des directions sûreté/sécurité.
- Les responsables de gestion des risques d'actifs publics ou privés.
- Les professionnels issus de la sphère publique ou privée souhaitant intégrer cette fonction.

## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DU CYCLE

- Des cours magistraux, des conférences, des retours d'expérience et des cas pratiques.

Le Département fait appel à son réseau d'intervenants composé d'experts et praticiens reconnus dans les domaines de la gestion de la sécurité-sûreté, des risques, de la continuité d'activité, de la gestion de crise, principalement issus du secteur privé.

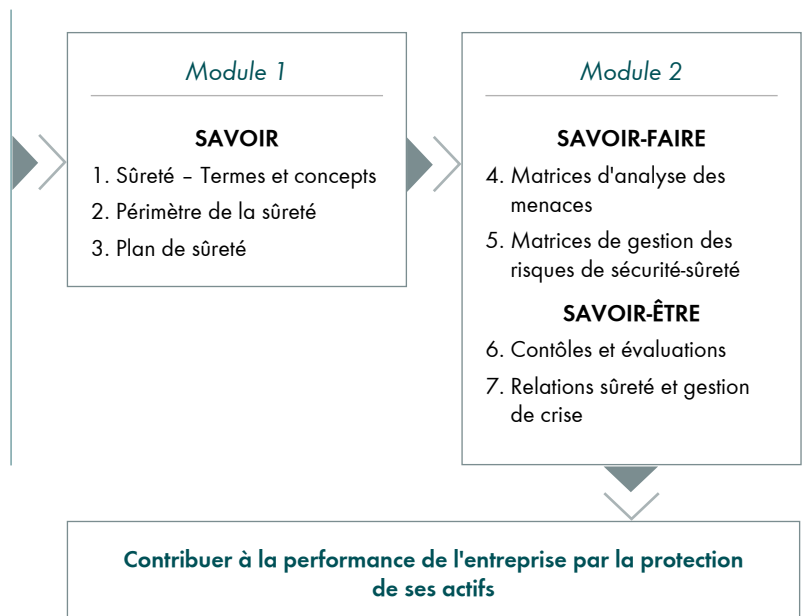
Chaque conférence est modérée par un membre du département intelligence et sécurité économiques.

- Des supports pédagogiques (cours dispensés, sélection de documents et références complémentaires) sont diffusés aux stagiaires.

## LE DÉROULEMENT DU CYCLE

La 17<sup>e</sup> session du cycle spécialisé Manager sûreté de l'IHEMI comporte un volume de 35 heures réparties sur 5 jours réparties en 2 modules, selon la structure suivante :

1. **Élaborer et mettre en œuvre** une politique de sûreté préventive fondée les principes de management du risque et alignée stratégiquement sur les intérêts de l'organisme,
2. **Concevoir et implémenter** un plan de sécurité-sûreté intégré au système de management de l'organisme,
3. **Appréhender et mettre en cohérence** la gestion des risques de sûreté avec la continuité d'activité, la gestion de crise et la résilience.



- Du lundi 20 mars au vendredi 24 mars.

## Les thèmes du programme prévisionnel

- La politique de sûreté des entreprises (stratégie et objectifs).
- Le management de la sûreté (architecture et planification).
- La sécurité économique et le partage de responsabilités.
- La protection physique des sites.
- La cybersécurité et l'assurance du risque cyber
- La protection juridique du patrimoine immatériel.
- Le risque pénal du chef d'entreprise.
- Le risque de sûreté des événements d'entreprises.
- La sûreté et la gestion de crise et la continuité d'activité.

## Le certificat de spécialisation

Ce cycle spécialisé est sanctionné par la délivrance d'une attestation de formation signée conjointement par le directeur de l'IHEMI et le président du CDSE.

## LES DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription au cycle spécialisé Manager sûreté sont fixés à **3 500 euros**.

Les droits d'inscription sont exigibles dans leur intégralité  
avant l'ouverture du cycle.

Lien vers les documents (présentation, dossier de candidature et convention) :

<https://ihemi.fr/formations/formation-manager-surete>

**Contact** : securite-economique-ihemi@interieur.gouv.fr